

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3
(Membre de la COMUE Université Sorbonne Paris Cité)
UNIVERSITE PARIS 5 UNIVERSITE PARIS DESCARTES
I.N.A.L.C.O. DE PARIS

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3 l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 16 septembre 2014 relatif à l'accréditation de l'I.N.A.L.C.O. DE PARIS l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 17 octobre 2014 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE PARIS 5 UNIVERSITE PARIS DESCARTES l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme SOFIA GALI, née le 26 décembre 1990 à LE BLANC-MESNIL (93) en vue de son inscription au Master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER** d'ARTS, LETTRES, LANGUES, Mention DIDACTIQUE DES LANGUES, spécialité DIDACTIQUE DU FRANCAIS LANGUE ETRANGERE/SECONDE ET LANGUES DU MONDE est délivré par l'UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3
mention bien

à Mme **SOFIA GALI**

au titre de l'année universitaire 2014-2015
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 16 novembre 2016

Le titulaire

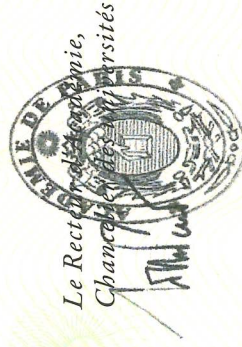
Le Président



N° PARI I 11689129

Carle BONAFOUS-MURAT

/2016201403298



Gilles PECOUT